



Rapport annuel 2024

Réseau de Services pour une Vie Autonome
Normandie

SOMMAIRE

I.	SANTE & HANDICAP	5
I.1	PREVENTION PROMOTION SANTE	6
3.1.1.	DEPISTAGE ORGANISE DES CANCERS	6
3.1.2.	ACTIONS PROMOTION DE LA SANTE (MOIS SANS TABAC)	12
3.1.3.	EXAMENS PREVENTION EN SANTE	15
3.1.4.	PROMOTION SANTE HANDICAPS.....	17
I.2	L'ACCES A LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN ETABLISSEMENT DE SANTE.....	19
3.2.1.	LES DISPOSITIFS DE CONSULTATION ADAPTEE - HANDICONSLT ...	19
3.2.2.	LA FORMATION DES PROFESSIONNELS EN ETABLISSEMENT DE SANTE AU HANDICAP.....	19
3.2.3.	LE DEPLOIEMENT DE SOLUTIONS INNOVANTES	19
I.3	HANDIDENT NORMANDIE.....	21
1.3.1	LA DEMARCHE ET SES ACTIONS.....	21
1.3.2	LES ACTIONS EN CHIFFRES	21
1.3.3	L'ACCOMPAGNEMENT DES DISPOSITIFS DE CONSULTATIONS DENTAIRES DEDIEES.....	22
1.3.4	« MANGEZ, BOUGEZ, SOURIEZ ! ».....	23
I.4	HANDIGYNECO NORMANDIE	25
3.4.1.	LA DEMARCHE	25
3.4.2.	LES CHIFFRES DE L'ACTIVITE 2024	25
3.4.3.	LES PERSPECTIVES 2025	26
3.4.4.	LA DEMARCHE HANDIGYNECO AU NATIONAL	27
I.5	CHARTE ROMAIN JACOB	29
I.6	LES PARTENARIATS	30
3.6.1.	COACTIS SANTE	30
3.6.2.	SOSS – SANTE ORALE ET SOINS SPECIFIQUES	30
3.6.3.	UGECAM BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	30
3.6.4.	INFOSENS	30
I.7	LA FILIERE AVC NORMANDIE	31
1.7.1	EQUIPE DE COORDINATION ET MISSIONS	31
1.7.2	REALISATIONS 2022 – 2024.....	32
1.7.3	COMMUNICATION ET EVENEMENTS	34
1.7.4	PERSPECTIVES.....	37
	GLOSSAIRE	39

LES DATES CLÉS

2024

AVRIL

8 AVRIL

Séminaire régional «Mangez, bougez, souriez!» à Deauville

9 AVRIL

Soirée des formateurs RSVA formation à Caen

18 AVRIL

Forum des associations et des dispositifs en faveur des personnes cérébro-lésées au Centre Hospitalier Aunay Bayeux

MAI

16 MAI

Présentation Handigynéco Normandie au Congrès SOFCODH Montpellier

JUILLET

5 JUILLET

Audit de renouvellement Qualiopi à Caen

5 JUILLET

Création de l'association HANDIPLATEFORME

8 JUILLET

Assemblée générale à Caen

11 JUILLET

Temps de rencontre des intervenants du PCPE et de l'équipe

22 JUILLET

Lancement ACM Répit – RSVA, UFCV, APF France handicap

SEPTEMBRE

16 SEPTEMBRE

Journée de lancement de la sensibilisation des étudiants en santé à l'UFR Santé Université Caen Normandie

25 SEPTEMBRE

Journée thématique «Parcours de vie des personnes vivant avec un handicap visuel» à Hérouville Saint-Clair

OCTOBRE

OCTOBRE ROSE

Visites blanches Centre François Baclesse Caen

16 OCTOBRE

Journée départementale «Handicap & Inclusion» à Argentan

NOVEMBRE

28 NOVEMBRE

Congrès national des sages-femmes libérales – intervention présentation Handigynéco Normandie

DÉCEMBRE

03 DÉCEMBRE

Signature Charte Romain Jacob au Centre François Baclesse Caen

13 DÉCEMBRE

Signature convention constitutive Centre ressources CapParents Normandie à Rouen

14 DÉCEMBRE

Matinée d'information des aidants sur les séjours adaptés

LES CHIFFRES CLÉS 2024

DIRECTION

39 salariés au 31 décembre 2024
5 sites de présence en Normandie
2 formations collectives

COMMUNICATION

2590 abonnés LinkedIn
944 abonnés Facebook
1 072 abonnés à la newsletter
10 articles de presse

TERRITOIRES

+ de 150 participants à la journée thématique
12 partenaires de la mallette La Fée pour Nous
1 285 acteurs inscrits sur la cartographie
·5 conventions de partenariat signées

FILIÈRE AVC NORMANDIE

329 participants au forum des associations et dispositifs en faveur des personnes cérébro-lésées

HANDIDENT NORMANDIE

264 RHBD formés
7 actions de sensibilisation
41 journées de consultations de dépistage

PCPE "HORIZONS"

86 situations actives
10 évaluations cliniques
232 rencontres avec les familles / personnes accompagnées
45 sorties du dispositif
8 692 heures d'interventions
2 séances d'ADPP

COMMUNAUTÉ 360 DU CALVADOS

339 sollicitations
113 parcours complexes
4 comités décisionnels

OUTILS

2 livrets de la collection «petite enfance»
5 guides pour l'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap

FORMATION

994 participants
83 actions de formation réalisées
+ 10 750 heures de formation
+ de 30 intervenants formateurs
320 étudiants en santé

PRÉVENTION PROMOTION SANTÉ

5 temps d'animation sur la thématique du cancer
4 visites blanches cancer
2 webinaires Promotion Santé Handicaps

HANDIGYNÉCO NORMANDIE

74 EMS
27 sages-femmes
431 consultations gynécologiques réalisées
2 ateliers réalisés auprès des personnes

PLATEFORME DE RÉPIT "PARENTHÈSE"

12 886 heures de répit
118 nouvelles situations
97% des familles recommandent la plateforme

COMMUNAUTÉ 360 DE LA MANCHE

228 sollicitations
68 parcours complexes
3 comités décisionnels

I. SANTE & HANDICAP

Depuis plus de quinze ans, le RSVA travaille avec les acteurs concernés par le handicap sur les questions d'accès à la santé.

Ses missions se déclinent en :

- Un accompagnement méthodologique des projets avec une expertise handicap,
- Un appui à l'adaptation de dispositifs de droit commun et au développement d'une offre de soins adaptée,
- Un relais entre les différents acteurs de la région afin de favoriser les échanges de pratiques,
- La construction et la mise à disposition des outils « ressources » développés dans le cadre des projets santé accompagnés.

Le Pôle Santé s'appuie sur une méthodologie construite autour de 5 axes :

- La contribution à l'étude des besoins prioritaires,
- Le recensement et le relais des ressources existantes en termes d'outils, d'études, d'états des lieux et de supports de travail,
- L'apport d'une expertise handicap auprès des partenaires,
- La sensibilisation et la formation au handicap pour tous les professionnels intervenants directement ou non auprès des personnes concernées,
- La facilitation et l'accompagnement à l'appropriation des démarches, en particulier pour la Prévention et la Promotion de la Santé, pour les acteurs œuvrant dans le secteur handicap.

Plusieurs actions sont ainsi développées dans le présent rapport :

- La Prévention Promotion de la Santé et les dépistages,
- L'accès à la santé des personnes en situation de handicap en établissement de santé,
- Handident Normandie,
- Handigynéco Normandie,
- La charte Romain Jacob,
- La filière AVC Normandie.



Céline CHAMPIN
Chargée de projets en santé,
dispositifs Handident et Handogynéco



Hélène GEURTS
Chargée de projets en santé,
prévention promotion de la santé



Karine NOLAS
Référente Santé &
Handicap



Méline GALLOT
Référente Santé &
Handicap

I.1 PREVENTION PROMOTION SANTE

Depuis plus de dix ans, le RSVA travaille avec les acteurs concernés par le handicap sur les questions d'accès à la santé et aux offres de prévention. La contribution du RSVA lors du diagnostic des besoins de santé ayant conduit à l'écriture du PRS 2 a souligné l'impact des déterminants sociaux de santé sur la mortalité de l'ensemble de la population, mais aussi les inégalités d'accès pour les personnes vivant avec un handicap.

Un des trois principes fondateurs posé par l'ARS Normandie dans le cadre du PRS 2 est de « faire de la prévention le premier levier de la qualité du parcours de santé et de vie ». Les personnes en situation de handicap font partie d'un des huit parcours de santé.

De plus, le Schéma Régional de Santé a pour objectif spécifique numéro 6 de « permettre l'accès des personnes en situation de handicap aux programmes de prévention, promotion de la santé ». Ainsi, depuis fin 2019 le RSVA s'est vu confier des missions spécifiques par l'ARS Normandie, avec la création d'un poste dédié à la thématique prévention, promotion de la santé et handicap.

Les principales missions sur la thématique PPS/Handicap sont :

- L'accès aux dépistages organisés des cancers,
- La réduction du tabagisme par la mise en place des démarches Moi(S) Sans Tabac,
- La participation à l'animation d'un espace collaboratif sur la thématique PPS et Handicap,
- La mise en place des Examens de Prévention en Santé au sein des ESMS.

3.1.1. DEPISTAGE ORGANISE DES CANCERS

CONTEXTE

Le cancer est l'une des principales causes de décès à travers le monde. Pour réduire ce taux de mortalité, en France, des services de dépistage ont été organisés à destination des personnes asymptomatiques afin de repérer précocement d'éventuelles lésions précancéreuses ou des cancers à un stade précoce.

- Le dépistage organisé du cancer du sein,
- Le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus,

- Le dépistage organisé du cancer colorectal.

Cependant, les dépistages sont confrontés à une faible participation et à des inégalités sociales et territoriales. Aussi, force est de constater la trop faible participation des personnes en situation de handicap au dispositif. La problématique est décrite comme un enjeu majeur de santé publique car elle s'associe à des sous-diagnostic ou à des diagnostics de cancer plus tardifs nécessitant des traitements plus lourds, complexes et potentiellement moins efficaces.

Plusieurs facteurs peuvent justifier cette faible orientation vers les dépistages. Nous proposons infra quelques freins identifiés tant dans la littérature scientifique que dans les conclusions d'une enquête menée en Normandie au cours de l'année 2021 (<https://rsva.fr/sante-adaptee/prevention-promotion-de-la-sante/lacces-aux-depistages-organises-des-cancers/>) :

- Un accès plus complexe pour les personnes en situation de handicap à des professionnels et à des services de santé ;
- Une mécompréhension de l'importance des soins préventifs et une méconnaissance des démarches à entreprendre ;
- Un faible niveau de soutien social mobilisable ;
- La présence d'obstacles psychiques (anxiété, gêne, peur, frustration, etc.) ;
- Un faible niveau de confiance et de connaissance des professionnels d'accompagnement sur les facteurs de risques et modalités de dépistage ;
- Le manque de formation du personnel soignant à l'accueil d'un public en situation de handicap.

Cette liste non exhaustive permet de mettre en perspective nos actions, notamment celles déployées au cours de l'année 2024.

PRINCIPALES ACTIONS

Rédiger une scoping revue recensant les freins et leviers au dépistage organisé des cancers

Le RSVA, en partenariat avec l'équipe Anticipé (U1086), rédige actuellement une scoping revue visant à identifier les freins, les leviers et les bonnes pratiques susceptibles d'augmenter le taux de participation des personnes en situation de handicap au dépistage des cancers. Une scoping revue (ou étude de portée) est un état des lieux des connaissances relatives à un sujet de recherche. Le but de ce travail est de dresser un inventaire rigoureux et structuré des écrits scientifiques sur une thématique. Le résultat est présenté sous forme, par exemple, de tableaux, de cartes conceptuelles croisant les apports de chaque article. Cette démarche s'avère précieuse pour mieux comprendre une situation et identifier des actions susceptibles, par exemple, d'inspirer de nouvelles pratiques à l'échelle régionale.

Notre scoping revue suit le guide méthodologique et les étapes de réalisation préconisées par Peters et al. (2021). L'article scientifique est en cours d'écriture et sera soumis à une revue référencée au cours de l'année 2025. Cette démarche s'associera à la publication d'une version vulgarisée des conclusions sur le site du RSVA.

Plus précisément, a été réalisé au cours de l'année 2024 :

- La finalisation de l'équation de recherche à intégrer dans les bases de données scientifiques présélectionnées, à savoir Scholar, Pubmed et Web of Sciences ;

- La sélection des articles à consulter sur base des titres et résumés au regard de notre question de recherche et de nos critères d'inclusion ;
- La sélection des articles à conserver sur base de la lecture entière de l'article ;
- Le test et la validation d'une grille de codage basée sur le MDH-PPH de Fougeyrollas ;
- L'analyse des articles sélectionnés selon la grille de codage validée ;
- La rédaction (en cours) d'un article croisant les apports de chaque production (36 articles).

Créer une boîte à outils identifiant les ressources présentant le dépistage des cancers

Une boîte à outils destinée à identifier et à présenter les différentes ressources relatives au dépistage des cancers à l'intention des personnes en situation de handicap est créée et présentée sous la forme d'un dossier téléchargeable en ligne.

Ce dernier comprend des outils français (y compris ceux du RSVA) traitant d'un, de deux ou des trois dépistages organisés des cancers pour le public en situation de handicap dans son ensemble ou pour une population plus spécifique. Chaque ressource sélectionnée fait l'objet d'une fiche de présentation personnalisée identifiant les caractéristiques du projet et les éléments développés.

Plus précisément, la boîte à outils comprend des ressources développées par :

ANCREAI	INCA	Oncodéfi
ARS Auvergne Rhône-Alpes	La Ligue contre le cancer	RSVA
CAP'acité	Les Papillons blancs de Dunkerque	SantéBD
CRCDC Aura	Les Papillons blancs du Nord	UDAPEI 74

Les fiches de présentation sont actuellement soumises à chaque porteur de projet préalablement identifié afin d'obtenir un accord de publication. La boîte à outils sera diffusée dans le courant de l'année 2025.

Créer et mettre à l'étude des supports inédits sensibilisant les personnes en situation de handicap et les ESMS à la participation au dépistage des cancers

La réalisation de la boîte à outils précédemment énoncée permet l'identification de nombreuses ressources susceptibles d'être déployées en Normandie. Elle permet également de constater des lacunes et des besoins non couverts. Par ailleurs, les modalités d'invitation aux dépistages ayant changé au début de l'année 2024, certains supports s'avèrent obsolètes.

Plusieurs projets développés en 2024 inscrivent donc la création de ressources inédites dans leurs missions :

a) Le projet Handi'Sens

Le projet Handi'Sens est soutenu financièrement par l'ARS Normandie et l'ARCMSA. Il réunit le RSVA, le CRCDC, le Centre Henri Becquerel et le Centre François Baclesse.

L'objectif de ce projet est de développer et de socialement valider une sensibilisation au dépistage organisé des cancers pour un public en situation de handicap.

Ont été créés dans le cadre de ce projet :

- Un check-list des étapes pour chaque dépistage organisé,
- Une modélisation des étapes de l'invitation au dépistage,
- Une modélisation des étapes de réception des résultats du dépistage,
- Un recensement des facteurs de risque des cancers (sein, col de l'utérus, colorectal),
- Un recensement des symptômes évocateurs d'un cancer (sein, col de l'utérus, colorectal),
- Une vidéo 360° d'une salle de mammographie et des étapes de l'examen.

Les sensibilisations seront mises en place et testées au cours de l'année 2025.

b) Le projet Mammographe en bois

Le projet Mammographe en bois est soutenu financièrement par l'ARS Normandie et l'Assurance Maladie de la Manche (CPAM). Il est réalisé en collaboration avec la Ligue contre le cancer de la Manche et le CFA de Coutances.

L'objectif de ce projet et de développer et de socialement valider un mammographe en bois ainsi que des ateliers de sensibilisation au dépistage organisé du cancer du sein mobilisant ce matériel.

Un groupe d'experts composé d'une manipulatrice en radiologie, de professionnels d'accompagnants et de personnes en situation de handicap a été composé de sorte à procéder à l'évaluation des plans du mammographe en bois et du prototype développé.

Ont été créés dans le cadre de ce projet :

- Les plans d'un mammographe en bois,
- Un jeu de plateau et de cartes sur le dépistage du cancer du sein,
- Une première version d'un guide pédagogique pour animer les ateliers.

SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

MAMMOGRAPHIE EN BOIS

Objectifs principaux

- Améliorer le taux de participation des personnes en situation de handicap au dépistage organisé du cancer du sein.
- Développer un prototype d'un mammographe innovant déployé dans le dépistage organisé du cancer du sein dans le territoire de la Manche. Les enseignements tirés de l'expérimentation serviront de base pour développer l'efficacité du produit et d'améliorer sa prise en charge.
- Développer une approche de sensibilisation à l'efficacité du dépistage et à l'importance d'adopter une approche préventive afin d'encourager les personnes prioritaires à l'effectuer.
- Développer une approche de sensibilisation adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et des leurs accompagnants.

Objectifs opérationnels

- Créez des supports modèles de sensibilisation du mammographe en bois, et leur diffusion.
- Sensibiliser les personnes en situation de handicap au dépistage du cancer du sein intégrant ainsi l'information sur l'efficacité du dépistage.
- Développer un prototype d'évaluation de l'efficacité du protocole de sensibilisation.
- Développer un protocole de sensibilisation pour les personnes en situation de handicap et leur diffusion.
- Former et évaluer le personnel de sensibilisation pour ces missions.

Public cible :

- Femmes en situation de handicap âgées entre 50 et 74 ans en priorité.
- Autres experts d'un public en situation de handicap.
- Professionnels d'ETMS.

Ces ressources alimenteront, au cours de l'année 2025 l'animation de sensibilisations et de formations dispensées sur la thématique.

Création de curricula de formation sur la thématique du dépistage des cancers pour un public en situation de handicap

Au cours de l'année 2024, le RSVA s'est engagé dans la rédaction de curricula de formation et de supports pédagogiques à l'intention de différentes parties prenantes. Ces objectifs s'inscrivent dans la continuité des projets précédemment présentés et de la validation d'outils inédits. A des fins de clarté, notre propos sera structuré selon le public cible identifié :

Accompagnants (professionnels et aidants)	Le RSVA a rédigé un curriculum de formation et un premier livret pédagogique mobilisant une approche agile. Nous avons pour ambition de diffuser cette offre de formation au cours de l'année 2025 et d'y présenter la boîte à outils développée ainsi que les supports inédits validés et préalablement présentés.
Professionnels de santé	Le RSVA a intégré le COTECH Vulnérabilité du Centre Henri Becquerel. Cette instance a notamment pour objectif de co-construire une sensibilisation pilote à destination des professionnels de l'oncologie de la métropole de Rouen sur l'accueil et l'accompagnement d'un public vulnérable ou en situation de handicap. Le RSVA est mobilisé pour alimenter les contenus inhérents au parcours de soins de la personne en situation de handicap.
Personnes en situation de handicap	Dans le cadre du projet Handi'Sens, plusieurs contenus pédagogiques ont été développés et écrits afin d'animer nos sensibilisations. Une attention spécifique a été accordée à l'accessibilité de l'ensemble de nos contenus et du matériel utilisé.

Plus précisément, ont été développés dans ce projet :

- Un curriculum de formation,
- Un livre de formation validée en Facile à Lire et À Comprendre,
- Un livre de formation mobilisant des pictogrammes (création en 2025),
- Un Powerpoint support de formation,
- Un guide pédagogique modélisant la méthodologie utilisée,
- Des questionnaires de montée en compétences,
- Des questionnaires de satisfaction.

Tel que précédemment énoncé, ces supports seront testés au cours des sensibilisations organisées en 2025.

Au cours de l'année 2024, le RSVA a également participé à l'animation de stands ou d'ateliers dédiés à la thématique du cancer. Une attention spécifique est accordée dans le présent document aux évènements liés à Octobre rose :

- Le 2 octobre à Saint-Lô – CCAS de Saint-Lô (professionnels),
- Le 4 octobre à Saint James – ETP Saint James (personnes en situation de handicap),
- Le 10 octobre à Avranches – CDSA 50 (personnes en situation de handicap),
- Le 11 octobre à Alençon – Assurance Maladie (professionnels),
- Le 15 octobre à Ifs – ESAT Cléos (personnes en situation de handicap).

Finalement, en 2024, le RSVA a également collaboré avec la Ligue Havraise pour répondre à un appel à projet de l'Assurance Maladie de Seine Maritime. La réponse favorable du financeur confirme la mise en œuvre, en 2025, d'une première formation de personnes en situation de handicap afin de devenir « Ambassadrices » sur la thématique du dépistage du cancer. L'offre de formation est donc sans cesse étendue.

Contribution à la mise en œuvre de dispositifs d'« aller vers »

Le RSVA a collaboré au déploiement des « Journées Santé des femmes » portées par le CRCDC de Normandie. Ce projet, réunissant de multiples partenaires, a notamment pour mission de stationner un Mammobile facilitant l'accès au dépistage du cancer du sein dans des zones témoignant d'un faible taux de recours au dispositif. Les journées étaient réservées aux femmes vulnérables ou en situation de handicap n'ayant pas réalisé de dépistage depuis au moins 4 ans. Outre l'accès facilité à la mammographie, un parcours était organisé afin de favoriser la participation à un dépistage du cancer du col de l'utérus et à la remise d'un kit de dépistage du cancer colorectal.

En parallèle de cette journée, les femmes en situation de handicap du territoire étaient également conviées à participer à un atelier présentant le dépistage, ses tenants et aboutissants.

Au sein de ce projet, le RSVA a :

- Crée une cartographie identifiant les ESMS situés à proximité des zones de stationnement du Mammobile ;
- Contribué à l'adaptation du courrier d'invitation de sorte à répondre davantage aux critères d'accessibilité ;
- Invité par mail et par téléphone les ESMS recensés à intégrer la démarche ;
- Développé des supports d'animation pour l'atelier de sensibilisation au dépistage ;
- Crée et diffusé un questionnaire d'évaluation de la satisfaction relative à l'atelier pour les personnes en situation de handicap.

Le RSVA a collaboré à la mise en œuvre de 5 journées Santé des femmes au cours de l'année 2024 :

- Le 4 juillet à Bernay (27),
- Le 5 novembre à Conches-en-Ouche (27),
- Le 15 novembre à Saint-Pierre-Église (50),
- Le 26 novembre à Isigny-sur-Mer (14),
- Le 28 novembre à Saint-Pierre-en-Auge (14).

33 ont pris part aux ateliers et ont témoigné d'un large taux moyen de satisfaction. 85% des répondantes ont également affirmé comprendre, au sortir de la rencontre, comment se déroule les dépistages.

Organisation et mise en œuvre de « visites blanches »

L'année 2024 a été marquée par le déploiement plus conséquent de visites blanches à destination d'un public en situation de handicap. Dans ce cadre, le RSVA recense quatre initiatives en ce sens :

- Deux visites au sein du Centre François Baclesse, en partenariat avec le CRCDC, l'Assurance Maladie, la MSA et la Ligue contre le cancer ;
- Une visite au sein du Centre Henri Becquerel ;

- Une visite au sein du Groupe Hospitalier du Havre, en partenariat avec l'Assurance Maladie et la Ligue Havraise.

Le RSVA a développé différents outils et supports pour faciliter la mise en œuvre effective de l'action et l'appropriation des contenus par les personnes en situation de handicap.

Plus précisément, le RSVA à :

- Réalisé une cartographie des ESMS du Calvados susceptibles de participer à une visite blanche au sein du Centre François Baclesse ;
- Créé trois livres de présentation de la visite blanche, de ses tenants et aboutissants en langage accessible (un par lieu de visite) ;
- Créé et diffusé une campagne de communication par mail et téléphone aux ESMS ciblés du Calvados ;
- Créé et diffusé un questionnaire de satisfaction rédigé en langage accessible (Caen – Le Havre) ;
- Co-animé les temps de visites auprès du public en situation de handicap (Caen – Le Havre).

Notons que des échanges sont également réalisés avec des partenaires de la Manche et de l'Orne afin de disséminer la démarche.

33 questionnaires de satisfaction ont été complétés par des personnes en situation de handicap. Il est à préciser que cette étape est basée sur du volontariat.

Il apparaît notamment que :

- 97% ont aimé faire la visite,
- 100% ont aimé les interventions et explications des professionnels,
- 89% trouvent important de faire un dépistage du cancer du sein.

3.1.2. ACTIONS PROMOTION DE LA SANTE (MOIS SANS TABAC)

CONTEXTE

La question du tabagisme des personnes en situation de handicap est peu fréquemment soulevée. Est constaté un manque de dépistage et d'évaluation de la consommation. Néanmoins, la note de cadrage de la Haute Autorité de Santé « Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages en ESSMS » validée le 29 novembre 2022 affirme que les personnes en situation de handicap tendent à davantage fumer par comparaison à la population générale.

Lorsque des intervenants recherchent des programmes de prévention ou de sevrage tabagique adaptés à un public en situation de handicap, ils se heurtent fréquemment à des ressources peu accessibles et/ou peu adaptées au handicap. De plus, quand des outils sont développés, très peu font l'objet d'une évaluation rigoureuse permettant l'émergence de pratiques probantes. Des chercheurs affirment que cette absence de programme contribue activement à l'augmentation des inégalités sociales de santé.

Face à ces constats, le RSVA s'engage activement dans la lutte contre le tabagisme. En lien avec la Politique Régionale de Réduction du Tabagisme, le RSVA est plus particulièrement mobilisé en faveur de la promotion de la démarche Mois sans Tabac au sein du secteur médico-social. Cette démarche nationale est un levier pour aborder les questions de consommation de tabac au sein des établissements et services. Ces questions peuvent également être abordées dans le cadre d'un projet global d'éducation à la santé ou de renforcement des compétences psychosociales.

PRINCIPALES ACTIONS

Création et analyse de l'enquête « Et toi, tu fumes » diffusée au sein des ESAT normands

Dans la poursuite de l'année 2023, en collaboration avec le DAPA et l'ARS Normandie, le RSVA a développé une version de l'enquête « Et toi, tu fumes ? » à destination des ESAT de Normandie. La version précédente était pensée à destination des IME, IMPRO et ITEP du territoire.

« Et toi, tu fumes ? » a pour objectifs :

- Identifier la prévalence de tabagisme au sein de la population,
- Recenser les actions de prévention mises en place,
- Collecter ainsi que les besoins à l'égard d'une réduction du tabagisme et d'un éventuel sevrage.

L'enquête a deux publics cible, à savoir les professionnels accompagnants, mais aussi les personnes en situation de handicap elles-mêmes. Ont donc été développés dans le cadre de ce projet :

- Des infographies de présentation de l'enquête rédigées en langage accessible ;
- Un questionnaire à destination des personnes en situation de handicap (version papier ou en ligne) ;
- Un questionnaire à destination des professionnels (version en ligne) ;
- Un guide de soutien à la mise en place de l'enquête à destination des accompagnants.

Le projet a été soumis à chaque ESAT normand entre novembre 2023 et mai 2024. La diffusion de l'enquête a été réalisée via mailing et phoning pour chaque établissement. Le questionnaire à destination des personnes en situation de handicap a été complété par 227 participants (dont 112 fumeurs). 37 professionnels ont également pris part à l'étude. Les données quantitatives collectées ont été analysées à l'aide du logiciel PSPP afin de procéder à des traitements statistiques descriptifs. Les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse de contenu manuelle.

Le taux de participation ne permet pas d'assurer la généralisation des conclusions et l'atteinte des critères de saturation théorique. Toutefois, l'analyse des données permet d'énoncer certaines tendances intéressantes pour orienter des actions futures :

- 90% des fumeurs consomment du tabac à l'ESAT ;
- 85% fument tous les jours ;
- 63% déclarent fumer pour se sentir bien ;
- 73% veulent fumer moins ou arrêter de fumer :
 - 53% veulent relever ce défi sans aide,
 - 21% aimeraient bénéficier du soutien de l'ESAT.
- 30% des professionnels identifient des actions de prévention du tabagisme dans leur ESAT : ces actions sont ponctuelles et organisées sans régularité,
- 86% des professionnels souhaiteraient que leur ESAT mettent en œuvre plus d'actions sur la thématique ;
- 11% des professionnels rapportent la possibilité de bénéficier d'un soutien à l'arrêt du tabagisme dans leur établissement ;
- 8% des professionnels ont déjà eu une formation sur la thématique de la prévention du tabagisme.

Le croisement des données est présenté dans un rapport de recherche téléchargeable sur le site du RSVA. Une version poster des résultats saillants est également rendue disponible : <https://rsva.fr/sante-adaptee/prevention-promotion-de-la-sante/prevention-du-tabagisme-et-handicap/>



Recensement des programmes probants de lutte contre le tabagisme des personnes en situation de handicap

Au cours de l'année 2023, le RSVA a procédé à la réalisation d'une scoping revue portant sur la thématique « Tabac et Handicap ». L'objectif de cette étude de portée étaient d'identifier les programmes probants développés à l'intention d'un public en situation de handicap à l'échelle internationale.

La scoping review a été réalisée en recensant les articles scientifiques avec peer-reviewing publiés entre 2017 et 2023. Les bases de données électroniques PubMed, Eric, ScienceDirect ont été consultées. Les moteurs de recherche Google Scholar et Tripdatabase ont également été interrogés. Les recherches ont été limitées aux articles anglophones ayant fait l'objet d'un peer-reviewing.



L'année 2024 a été consacrée à la finalisation du dossier de recensement, à la relecture de l'analyse descriptive et à la rédaction de recommandations de sorte à publier le résultat des travaux au cours du Mois Sans tabac. Le livrable est téléchargeable sur le site du RSVA : <https://rsva.fr/sante-adaptee/prevention-promotion-de-la-sante/prevention-du-tabagisme-et-handicap/>

Au sein de cette scoping revue, un nombre très restreint de programmes est identifié. Par ailleurs, ces programmes sont rarement considérés comme probants, les effets étant particulièrement limités. Toutefois, des initiatives en cours de développement peuvent être rapportées en Normandie. A titre d'exemple, Addiction France, avec le soutien notamment du RSVA, s'engage dans l'implémentation pilote du programme « Good Behavior Game » au sein d'ITEP du Calvados. En 2025, le RSVA intègre le Comité Opération lié au projet : <https://www.youtube.com/watch?v=kfPJCMlk6-4&t>

Création d'outils inédits sensibilisation à la lutte contre le tabagisme en ESMS

Dans le prolongement des recommandations émises au sortir de l'enquête « Et toi, tu fumes ? » et des lacunes identifiées par la scoping revue, le DAPA et le RSVA ont co-écrit une fiche projet destinée au

développement d'un Mois Sans Tabac plus inclusif. Ce projet s'articule en plus phases successives et réparties dans le temps.

En 2024, la première phase s'est centrée sur la création de prototype d'outils Mois sans tabac pensés à l'intention d'un public en situation de handicap. Le mois s'organise sur 4 semaines, chaque semaine étant associée à une thématique spécifique et à des ressources à exploiter.

Plus précisément, ont été développés dans cette phase du projet :

- Une fiche projet à l'intention des ESMS,
- Des outils répondant à des critères d'accessibilité (un outil par semaine et un journal de bord),
- Une première version de guide « référent tabac en ESMS ».

Deux ESATS normands ont acceptés de procéder au test des outils en identifiant des experts volontaires pour mettre à l'épreuve les ressources. Depuis le mois de décembre 2024, plusieurs travailleurs en situation de handicap sont mobilisés pour évaluer l'accessibilité et l'efficacité des productions, mais surtout émettre des commentaires et propositions pour constamment les améliorer. Les travaux se poursuivent en 2025.

La seconde phase du projet, débutée en 2024, consiste en l'organisation d'une journée de formation à destination de futurs « référents tabac » au sein d'ESMS. Nous avons pour objectifs de co-développer et de co-animer, au cours du second semestre de l'année 2025, une formation en ex-Haute et en ex-Basse-Normandie. Les échanges se poursuivent actuellement en vue de finaliser le curriculum de formation et de co-construire une campagne de communication à l'intention des ESMS normands.

Une première ébauche de programme a été développé dans le cadre de cette seconde phase du projet.

3.1.3. EXAMENS PREVENTION EN SANTE

CONTEXTE

Les Examens de Prévention en Santé, dits EPS, réalisés en Normandie par l'Union de Caisse-Institut inter Régional pour la Santé (UC-IRSA), font partie des dispositifs de droits communs. Ils permettent aux assurés du régime général de plus de 16 ans de faire un point sur leur santé, de poser des questions à une équipe médicale en toute confidentialité, d'être informés sur leurs droits et orientés, en lien avec le médecin traitant.

Les EPS se veulent adaptés à chacun et s'appuyer sur les recommandations médicales les plus récentes en matière de prévention. En d'autres termes, ils sont présentés comme un moment privilégié pour faire le point sur sa santé.

Cependant, pour les personnes en situation de handicap, ce bilan peut être plus difficile à réaliser. En effet, les examens peuvent être plus anxiogènes. Le handicap peut également réclamer des aménagements spécifiques à l'instar d'un temps de préparation aux examens, le recours à du matériel adapté ou à un temps plus important pour échanger avec les professionnels de santé.

Depuis 2019, grâce à l'obtention d'un soutien financier de la CPAM du Calvados, le RSVA, en partenariat avec l'UC-IRSA accompagne l'organisation d'EPS pensés à l'intention d'un public en situation de handicap. Un déploiement à l'échelle de la Normandie est en cours.

PRINCIPALES ACTIONS

Développement d'un module de sensibilisation à l'accueil d'un public en situation de handicap au sein des EPS

En 2023, le RSVA, en partenariat avec l'UC-IRSA de l'Orne, a répondu à un appel à projets initié par la CPAM du département afin de financer la formation des professionnels de l'UC-IRSA engagés dans le dispositif à l'accueil d'un public en situation de handicap. Le module a été dispensé en janvier 2024.

Plus précisément, ont été développés dans cette phase du projet :

- Un programme de formation intégrant les spécificités de l'UC-IRSA ;
- Un support de formation présentant notamment :
 - Le cadre législatif autour du handicap ;
 - Les droits en santé d'un public en situation de handicap, y compris sous tutelle et curatelle ;
 - Les spécificités liées à la communication d'un public en situation de handicap ;
 - Les aménagements susceptibles d'être mis en place pour accueillir un public en situation de handicap en ESMS.
- Un ParcOOrOO rassemblant des ressources complémentaires utiles en lien avec les typologies de handicap.

13 professionnels ont participé à la formation d'une journée. Le taux moyen de satisfaction s'élève à 4.21/5.

Mise en œuvre d'EPS adaptés à un public en situation de handicap en Normandie

Au cours de l'année 2024, le RSVA a collaboré avec un UC-IRSA de quatre départements normands et l'ARS Normandie afin de mettre en place des EPS adaptés à un public en situation de handicap. Dans la poursuite de l'année 2023, pour accompagner le processus de mise en œuvre, le RSVA a coordonné la création de différents outils :

- Une fiche d'informations présentant les étapes des EPS adaptés à l'intention des ESMS,
- Un livre de présentation des EPS à l'intention d'un public en situation de handicap,
- Une fiche FALC de synthèse à l'intention d'un public en situation de handicap,
- Des questionnaires :
 - de satisfaction des personnes en situation de handicap,
 - de satisfaction des parties prenantes professionnelles,
 - de remontée d'indicateurs.

Nous proposons d'effectuer la description du déploiement des EPS par département, par souci de lisibilité.

Département du Calvados	<ul style="list-style-type: none"> ● Test du livre de présentation des EPS auprès d'un public en situation de handicap. ● Rédaction d'un courrier type à destination des parents/tuteurs. ● Création d'une nouvelle version de la fiche d'informations à destination des ESMS. ● Soutien à l'organisation effective d'EPS pour 4 ESMS : 111 volontaires en situation de handicap.
Département de l'Orne	<ul style="list-style-type: none"> ● Révision du livre de présentation des EPS pour un public en situation de handicap. ● Révision de la fiche informations à destination des ESMS. ● Création d'un questionnaire de remontée d'indicateurs. ● Mise à jour de la cartographie des ESMS à contacter pour proposer les EPS. ● Création de supports de communication à destination des ESMS identifiés dans la cartographie. ● Création d'un mail type à destination des ESMS contactés (avec co-signature).
Département de la Seine Maritime (Le Havre) - en partenariat avec la Ligue Havraise	<ul style="list-style-type: none"> ● Révision et validation du livre de présentation des EPS pour un public en situation de handicap. ● Révision de la fiche informations à destination des ESMS. ● Révision et validation d'un questionnaire de satisfaction des personnes en situation de handicap. ● Création d'un questionnaire de satisfaction des parties prenantes. ● Soutien à l'organisation effective d'EPS pour un ESMS : 16 volontaires en situation de handicap.
Département de la Manche	<ul style="list-style-type: none"> ● Création d'une première version d'un livre de présentation des EPS pour un public en situation de handicap. ● Création d'une première version de la fiche informations à destination des ESMS de la Manche.

De manière transversale, une convention régionale type a été rédigée de sorte à prendre contact avec l'ensemble des UC-IRSA du territoire dans le but de disséminer d'autant plus l'action au cours de l'année 2025.

3.1.4. PROMOTION SANTE HANDICAPS

CONTEXTE

Pour offrir une meilleure réponse aux besoins des acteurs du territoire normand, l'ORS-CREAI Normandie, Promotion Santé Normandie et le RSVA ont créé un espace collaboratif appelé : « Promotion Santé Handicaps ». Ce lieu permet de favoriser une culture commune autour de la promotion de la santé et de favoriser le déploiement d'activités adaptées à un public en situation de handicap.

Cet espace d'inscrit dans la continuité des objectifs du Projet Régional de Santé de Normandie et constitue une offre de services en soutien des politiques de santé pour les personnes en situation de handicap pilotées par l'ARS Normandie. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site : <https://www.promotionsante-handicaps.org/>.

PRINCIPALES ACTIONS

Veille sur les actions de promotion de la santé déployées à l'échelle régionale et développement d'outils inédits

Dans la continuité de l'année 2023, Promotion Santé Handicaps a poursuivi et finalisé l'écriture de « fiches ressources » centrées sur la thématique générale du dépistage. Ces fiches ont été rédigées en langage accessible et sont destinées à des professionnels accompagnant un public en situation de handicap évoluant à domicile. Elles sont des outils simples permettant aux professionnels d'aborder des thématiques de promotion de la santé et d'identifier des potentiels relais à l'échelle du territoire pour orienter les personnes en demande.

Plus précisément, ont été développés dans ce projet :

- Une fiche « vaccination »,
- Une fiche « dépistage »,
- Une fiche relative à chaque dépistage organisé du cancer,
- Une fiche relative aux Infections Sexuellement Transmissibles,
- Un questionnaire d'évaluation des fiches à destination des professionnels testeurs.

L'objectif est de mettre à l'épreuve ces fiches après avoir procédé à la sensibilisation des professionnels candidats aux enjeux de la promotion de la santé. La recherche de partenariat en ce sens est en cours pour une expérimentation en 2025.

Organisation de webinaires de prévention et de promotion de la santé pour un public en situation de handicap

Des rencontres régulières sont réalisées en vue de développer et de co-animer, avec le soutien de l'ARS Normandie, un webinaire régional par semestre. Chaque webinaire porte sur une thématique d'actualité, en lien étroit avec le Projet Régional de Santé de la Normandie. Des intervenants sont invités à présenter leurs initiatives et travaux régionaux (ou hors région, le cas échéant) à l'intention d'un public en situation de handicap.

Plus précisément, ont été développés au cours de l'année 2024 les webinaires :

- Manger, bouger, oui, mais comment ?
 - 20 juin 2024,
 - 121 professionnels inscrits.
- Passer le message, c'est si facile que ça ?
 - 9 décembre 2024,
 - 70 professionnels inscrits.

Un replay de chaque session est disponible sur le site de Promotion Santé Handicaps.

I.2 L'ACCES A LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN ETABLISSEMENT DE SANTE

3.2.1. LES DISPOSITIFS DE CONSULTATION ADAPTEE - HANDICONULT

En 2024, le RSVA a poursuivi l'accompagnement des dispositifs de soins dédiés aux personnes en situation de handicap.

Sur le volet dentaire :

- Centre Hospitalier Mémorial France Etats-Unis, Saint-Lô : 540 consultations et 16 interventions au bloc opératoire ont été organisées par 2 praticiens, les Drs. Hurtel et Salles ;
- Hôpitaux du Sud Manche : les consultations dentaires dédiées ont accueilli 51 adultes et 28 enfants pour une première consultation. Parmi eux, 9 adultes et 8 enfants ont eu un suivi de soins. 18 consultations blanches ont été réalisées (6 adultes / 12 enfants).

En fin d'année 2024, le Dr Champvallont, chirurgien-dentiste, a annoncé son souhait de suspendre sa participation au dispositif dentaire à partir du mois d'avril 2025.

3.2.2. LA FORMATION DES PROFESSIONNELS EN ETABLISSEMENT DE SANTE AU HANDICAP

Axe fort de l'accueil et de l'accompagnement réussi d'une personne en situation de handicap, la formation des professionnels est indispensable.

Les établissements l'ont repéré et demandé la mise en œuvre du programme de formation dédié.

Ainsi, plusieurs établissements ont bénéficié d'une journée de formation « A chaque handicap son accompagnement en établissement de santé » : Hôpitaux du Sud Manche, Centre Hospitalier Marguerite de Lorraine à Mortagne-au-Perche.

Pour ce dernier, et dans le cadre du plan d'actions de la Charte Romain Jacob sur le département de l'Orne, un financement a été octroyé par la CPAM de l'Orne permettant la réalisation et l'impression d'un support pédagogique synthétisant les modalités d'accueil et de communication des personnes à besoins spécifiques dans les établissements sanitaires (<https://rsva.fr/les-outils-du-rsva-en-téléchargement/sante/a-chaque-handicap-son-accompagnement-en-établissement-santé/>).

3.2.3. LE DEPLOIEMENT DE SOLUTIONS INNOVANTES

La santé orale évolue, tout comme les pratiques qui l'accompagnent.

Dans cette dynamique d'innovation, le Centre Hospitalier de Granville expérimente l'utilisation de la réalité virtuelle pour améliorer la prise en charge des patients à besoins spécifiques. Cette initiative est menée en collaboration avec l'équipe du Dr Capucine Champvallont et bénéficie du soutien de l'association « AGA – Approche Globale Autisme », présidée par Corinne Baculard, qui a permis l'acquisition du casque de réalité virtuelle.



L'objectif de cette expérimentation est d'évaluer l'impact de la réalité virtuelle sur le bien-être des patients pré-identifiés en amont par la chirurgienne-dentiste. Grâce à un casque immersif couplé à des écouteurs, les patients sont plongés dans un environnement apaisant et choisi avec leurs aidants en fonction de leur niveau de communication. Ce dispositif vise à réduire l'anxiété liée aux soins dentaires et à faciliter les interventions.

Le projet ne s'arrête pas là : le casque a vocation à être testé dans plusieurs services dentaires afin d'obtenir un retour d'expérience élargi. Deux enquêtes seront menées, l'une auprès des patients et l'autre auprès des praticiens, afin d'évaluer l'impact du dispositif et d'envisager son déploiement à plus grande échelle. En fonction des résultats, d'autres casques pourraient être acquis pour étendre cette solution à davantage de structures de soins.

Pour accompagner cette expérimentation, un guide d'utilisation a été conçu, mis à disposition sous format papier et numérique sur une clé USB. Cette clé comprend également deux questionnaires de satisfaction (patients et praticiens), une interview croisée ainsi qu'un listing des vidéos disponibles pour l'immersion.

L'initiative a fait l'objet d'une communication sur le site du RSVA. Elle a aussi été relayée sur les réseaux sociaux et dans la presse en ligne via Infolocale, afin de sensibiliser les professionnels et le grand public à cette expérimentation prometteuse.

I.3 HANDIDENT NORMANDIE

I.3.1 LA DEMARCHE ET SES ACTIONS

Depuis la création du dispositif en 2015, Handident Normandie n'a cessé d'évoluer et de permettre une meilleure prise en soins des personnes à besoins spécifiques.

Ce sont, aujourd'hui, plus de 20 fauteuils dentaires installés sur les différents départements normands, aussi bien en secteur « personnes âgées » qu'en secteur « handicap ».

Handident Normandie, c'est la conjugaison de 3 types d'actions. C'est au travers d'une convention qu'est valorisée la détention d'un fauteuil, et l'organisation de consultations de dépistage. Il est pour autant bon à rappeler que pour bénéficier des actions, des référents en hygiène bucco-dentaire doivent être formés au sein de l'établissement.

I.3.2 LES ACTIONS EN CHIFFRES

SENSIBILISATION

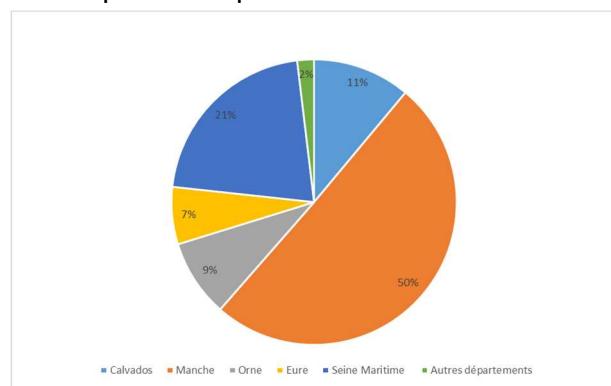
Les actions de sensibilisation sont à destination des résidents d'établissements médico-sociaux et de leurs familles. Elles visent à informer sur l'importance de la santé orale pour une bonne santé en général. Il est courant de voir que la santé orale n'est pas une priorité pour les différentes populations. Pourtant, une prise en compte de la santé orale éviterait la survenue de pathologies, ou l'aggravation d'autres déjà présentes.

En 2024, 7 actions de sensibilisation ont été réalisées sur le territoire normand, principalement dans le département de la Manche.

FORMATIONS

Le RSVA déploie plusieurs types de formation pour améliorer la santé orale des personnes en situation de handicap. De plus, dans un souci de santé publique, et sous l'angle de l'accessibilité universelle, les connaissances transmises dans le cadre professionnel ont un intérêt pour la vie personnelle.

La formation Référent en Hygiène Bucco-Dentaire (RHBD) est aujourd'hui une formation reconnue par les EMS vers lesquels l'association oriente ses interventions. En 2024, 25 sessions de formation ont été réalisées, permettant de former 264 référents. Les sessions de formation sont réparties sur les 5 départements normands, aussi bien dans le secteur handicap que personnes âgées.



Un module appelé « Mon autonomie en hygiène bucco-dentaire » permet aux travailleurs d'ESAT de bénéficier d'une formation inscrite dans le parcours de formation continue professionnelle. Ce module n'a pas été mis en œuvre en tant que tel sur l'année ; néanmoins, des actions ont été conduites dans le cadre de l'action « Tout Sourire », en partenariat avec l'Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole (Côtes Normandes, Haute Normandie, Mayenne Orne Sarthe). Cette action s'adresse aux travailleurs d'ESAT et leur encadrement. 17 journées d'actions ont été réalisées sur

l'ensemble du territoire normand, réunissant 103 résidents / travailleurs d'ESAT et 36 professionnels. Ils ont ainsi pu bénéficier de conseils et de rappels sur l'hygiène bucco-dentaire.

CONSULTATIONS DE DEPISTAGE

Les consultations de dépistage ont aussi augmenté cette année avec plus de 580 consultations réalisées pour 41 journées sur l'année, avec la participation de 12 chirurgiens-dentistes.

Tous les établissements n'ayant pas retourné les feuilles d'émargement ou les dossiers de consultations au moment de la rédaction du présent rapport, les données ne sont pas tout à fait stabilisées.

Ces temps permettent d'établir / de ré-établir un contact entre la personne et le chirurgien-dentiste, d'identifier des pathologies bucco-dentaires, des besoins de soins reportés dans un plan de traitement.

Le résident est orienté pour la réalisation des actes dentaires auprès d'un praticien (cabinet libéral, centre dentaire, centre hospitalier, etc.) et reçoit des conseils en hygiène bucco-dentaire.

I.3.3 L'ACCOMPAGNEMENT DES DISPOSITIFS DE CONSULTATIONS DENTAIRES DEDIEES

La santé orale étant une thématique prégnante des actions du RSVA, il travaille sur la graduation des solutions de soins pour les personnes en situation de handicap. Aussi, sur plusieurs établissements de la Seine Maritime, le dispositif de fauteuils dentaires est associé à des solutions de soins simples, permettant de réaliser des détartrages, des extractions simples, des réparations de prothèses... L'objectif de ces dispositifs est simple : ne pas déplacer le patient et éviter le côté anxiogène de la consultation.

- Dispositif de Grugny, Établissements Publics Départementaux :
 - Les chirurgiens-dentistes : 2 praticiens, 2 jours par semaine jusqu'en juillet 2024, puis 1 praticien, ½ journée tous les 15 jours,
 - Types de soins : détartrage et établissement d'une ordonnance pour plan de traitement à venir.
- Dispositif de Oissel, USLD CHU de Rouen Normandie :
 - Les chirurgiens-dentistes : 1 praticien, 1,5 jour / mois,
 - Nombre de patients : 66 pour 169 passages au cabinet dentaire.
- Dispositif d'Héricourt en Caux, Association du Dr Gibert :
 - Installation et inauguration du dispositif en début d'année 2025.

Ces dispositifs ont vocation à être mutualisés et ainsi être utile aux établissements médico-sociaux en proximité.

1.3.4 « MANGEZ, BOUGEZ, SOURIEZ ! »

UN EVENEMENT

L'Agence Régionale de Santé de Normandie a souhaité organiser un évènement régional à destination des professionnels du secteur médico-social et plus spécifiquement des EHPAD de Normandie sur la thématique de la santé orale, de l'alimentation et de l'activité physique adaptée.



La journée « Mangez, bougez, souriez ! » s'est tenue le lundi 8 avril 2024 au Centre International de Deauville et a réuni 154 professionnels. De nombreux intervenants étaient présents :

- L'association Siel Bleu pour l'activité physique adaptée,
- NutriCulture sur les aspects alimentaires / nutritionnels,
- Le RSVA sur le volet de la santé orale.

La matinée a été dédiée à des conférences et des échanges autour de thèmes clés, tels que l'accueil des résidents, l'importance de la santé orale, ainsi que les bonnes pratiques en matière de repas et d'activité physique. Ces premières sessions ont permis aux participants de s'approprier des connaissances théoriques et d'échanger sur les défis quotidiens rencontrés dans leurs établissements. Ces échanges ont favorisé une meilleure compréhension des enjeux liés à la prise en charge des résidents et ont posé les bases des discussions à venir.

L'après-midi a été consacrée à trois ateliers thématiques :

- Santé orale,
- Nutrition,
- Activité physique adaptée.

Chaque atelier a permis aux participants, répartis en groupes, de se plonger dans des discussions pratiques et de partager des stratégies concrètes pour améliorer la qualité de vie des résidents. Ces ateliers ont offert un espace propice aux échanges de bonnes pratiques, à la réflexion collective, ainsi qu'à l'acquisition d'outils efficaces pour l'application de ces thématiques dans les EHPAD.

En fin de journée, les participants se sont retrouvés en plénière, permettant à chaque groupe de partager les conclusions et les idées principales discutées lors des ateliers. Ce moment de restitution a permis de valoriser les travaux réalisés et d'offrir une synthèse des recommandations formulées par les participants.

UN LIVRABLE

Les apports de l'événement étant conséquent, un livrable de 32 pages a été créé reprenant les principales notions abordées durant l'événement du 8 avril. Ce livret sera envoyé par courrier auprès des 385 EHPAD de Normandie.

Une version téléchargeable est aussi disponible :

<https://rsva.fr/les-outils-du-rsva-en-téléchargement/mangez-bougez-souriez/>

**MANGEZ,
BOUGEZ,
SOURIEZ !**

JOURNÉE D'ÉCHANGES
08 avril 2024 - Deauville

Interrogeons ensemble les interactions entre le repas, l'activité physique et la santé orale.

A retrouver dans ce livret :

- Des extraits des interventions
- Des témoignages
- Des informations utiles
- Des fiches outils

LE REPAS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX : MOMENT CLÉ DU QUOTIDIEN ET OUTIL D'ANALYSE
Par François BERGER, fondateur de Nutri Culture

Repas, alimentation, nutrition : clés de lecture

Le repas et l'EHPAD sont deux lieux de rencontres idéaux pour faire face aux habitudes culturelles, régionales et confessionnelles de chacun.

1. LE REPAS : C'est un contexte global avec des enjeux narratifs périodiques et organisationnels en récit de l'histoire des convives pour servir les repas quotidiens.

2. L'ALIMENTATION : L'alimentation nécessaire de l'indépendance et de l'autonomie, mais aussi fonctionnelle et le capacité à faire face aux besoins et autres et l'autonomie, le libre choix.

3. LA NUTRITION : C'est la conséquence des deux premiers. Une ration équilibrée, variée, servie en portion, dans un environnement adapté permet aux personnes de manger de manière sûre et avec plaisir des mets qui améliorent leur état nutritionnel.

ARS Normandie, RSVA, Nutri Culture

UN WEBINAIRE

Organisé le jeudi 15 novembre, avec près de 100 personnes connectées, l'objectif du webinaire était de reprendre les éléments partagés sur les thématiques de la santé orale, du sport adapté et de la nutrition, en allant un peu plus loin pour montrer l'imbrication des thématiques et leur impact sur la vie quotidienne.

Ces actions et outils ont bénéficié du soutien financier de l'ARS Normandie.

I.4 HANDIGYNECO NORMANDIE

3.4.1. LA DEMARCHE

La démarche Handigynéco a pour objectif de permettre aux femmes accompagnées dans les établissements médico-sociaux de types MAS (Maison d'Accueil Spécialisé) et FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) de bénéficier d'une consultation annuelle de gynécologie permettant de dresser un bilan de leur santé et de favoriser la mise en place d'un parcours de santé adapté si nécessaire.

Dans une démarche « d'aller vers », une sage-femme libérale, spécialement formée au handicap et à la démarche, intervient auprès de chacune d'elle avec pour mission de réaliser la consultation au sein même de l'établissement pour éviter les déplacements de la personne, des équipes aidantes, professionnelles ou familiales.

Trop longtemps éloignées des soins gynécologiques, la consultation permet d'entrer en relation avec la femme, de lui parler, de lui expliquer la nécessité de la consultation, de réaliser une palpation mammaire, un examen complet des organes génitaux.

Mais la démarche Handigynéco ne s'arrête pas là. C'est aussi l'organisation d'ateliers sur les thématiques telles que la vie intime, affective et sexuelle, la parentalité, les violences faites aux femmes, le consentement, etc.

Ces ateliers sont à destination des professionnels des établissements, mais aussi des femmes et des hommes accompagnés.

Handigynéco, d'abord déployé en Ile-de-France, puis en Normandie et en Bretagne, est aujourd'hui présent dans la quasi intégralité des régions sur le territoire national (DOM-TOM compris).

3.4.2. LES CHIFFRES DE L'ACTIVITE 2024

- 74 établissements médico-sociaux (MAS et FAM) bénéficient du dispositif (19 de plus qu'en 2023) sur les 93 établissements normands concernés.
- 29 sages-femmes ont été formées à la démarche Handigynéco. 27 sont aujourd'hui en activité sur les établissements MAS et FAM de Normandie et ont réalisé différentes interventions avec 6 172 kms parcourus.
- 431 consultations réalisées,
- 30 ateliers sur les thématiques de la vie intime, affective et sexuelle, des violences faites aux femmes, de la parentalité à destination des professionnels des établissements MAS et FAM. Ce sont 110 professionnels qui ont pu bénéficier d'échanges et discussions avec la sage-femme intervenant dans l'établissement pour comprendre certains mécanismes, certaines problématiques, et y apporter des pistes de solutions, ou des solutions,
- 27 ateliers sur les mêmes thématiques à destination des personnes concernées (usagers), soit 272 hommes et femmes présents.

Au niveau des actes :

- 77 frottis réalisés,
- 4 consultations de contraception et de prévention des maladies sexuellement transmissibles (CCP) ont eu lieues La CCP, à fort enjeu de santé publique, permet d'aborder la prévention et promotion, contraception, vaccination, dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles, repérage des situations de violences et/ou discriminations en rapport avec la vie sexuelle.
- C'est en particulier lors de cette consultation que la sage-femme donne des informations sur les méthodes contraceptives et sur les infections sexuellement transmissibles. Il conseille, prescrit et explique l'emploi de la méthode choisie et ses éventuelles interactions médicamenteuses, importantes à prendre en compte avec les différents traitements administrés dans le cadre du handicap de la personne. Les conclusions de cette visite sont inscrites dans le dossier médical du patient.

3.4.3. LES PERSPECTIVES 2025

Les perspectives 2025 sont multiples et concernent plusieurs axes :

- La formation des sages-femmes : une session de formation est organisée début février 2025 pour permettre la formation de dix sages-femmes, portant ainsi, le nombre de sages-femmes à près de 40.
Initialement prévu pour former 32 sages-femmes sur la Normandie, le choix a été fait d'augmenter le chiffre et permettre ainsi de mieux répartir les forces vives sur le terrain sans les « pénaliser » dans leur activité libérale.
Cela permettra aussi de pallier une absence éventuelle, au risque de laisser un établissement sans solution trop longtemps.
- Les établissements médico-sociaux FAM et MAS : objectif 100% des EMS couverts en 2025.
Avec la prochaine session de formation de sages-femmes, l'intégralité des EMS concernés par la démarche Handigynéco devrait pouvoir être couverts, si tant est qu'ils aient fait le choix de s'inscrire dans le dispositif. A ce jour, il n'y a que 2 établissements qui ont fait le choix de ne pas bénéficier du dispositif sur les 93 concernés, parce que disposant déjà de solutions pour la santé gynécologique des femmes qu'ils accompagnent au quotidien en interne.
- Développer l'inter-coordination de la démarche Handigynéco au niveau national.
Comme présenté dans les actions 2024, l'année 2025 devrait voir le développement du travail de groupes dans le cadre des travaux nationaux, inter-régionaux, pour faciliter le déploiement du dispositif sur tout le territoire. Un espace collaboratif permet aux acteurs de bénéficier des outils créés par les trois régions pilotes (Île-de-France, Normandie, Bretagne), et d'y déposer leurs créations. Ainsi, chaque région pourra se nourrir de l'expérience des uns et des autres.

3.4.4. LA DEMARCHE HANDIGYNECO AU NATIONAL

LE COMITE INTER-REGIONAL

L'Ile-de-France, la Normandie et la Bretagne, dans cet ordre, ont été les premières régions à déployer la démarche Handigynéco. Elles accompagnent, depuis le milieu du premier semestre 2024, les nouveaux porteurs dans le cadre d'un comité inter-régional visant à échanger sur les différents sujets afférents à la démarche. Plusieurs groupes de travail sont envisagés ou ont déjà commencé : (liste non exhaustive)

- La formation des sages-femmes,
- L'évaluation du dispositif,
- La mobilisation des acteurs autour du dispositif, etc.

Tout sujet d'échanges peut être proposé et permettre la mise en œuvre de l'action de la façon la plus optimale.

LES PARTICIPATIONS AUX EVENEMENTS NATIONAUX

Congrès de la SOFCODH 2024, Montpellier



Chaque année, la SOFCODH (Société Française des Consultations Dédiées Handicap) organise un congrès sur la thématique de l'accès à la santé des personnes en situation de handicap. En 2024, 2 axes ont été développés : l'habituuation aux soins et les violences faites aux femmes en situation de handicap.

Une présentation par les financeurs, Agence Régionale de Santé d'Ile de France et de Normandie, a permis de découvrir un dispositif novateur.

Congrès des Sages-Femmes Libérales 2024, Troyes

Invité par « Profession Sage – Femme », le RSVA a eu l'opportunité d'aller, en compagnie de l'équipe Handigynéco Ile de France, Benjamin Vouhé, Chef de projets Ile de France, Frédérique Perrotte, Sage-femme et formatrice et Olivier Couderc, Psychologue, formateur présenter l'intégralité de la démarche aux sages-femmes présentes.

L'objectif de cette intervention, au-delà de la présentation de la démarche, était de susciter l'envie pour les sages-femmes participantes, de s'investir à leur tour dans la démarche dans leur région respective, de suivre la formation et d'intervenir ensuite dans les établissements.



LES PERSPECTIVES 2025

Le comité inter-régional

Pour accroître la visibilité du dispositif et lui permettre une entrée dans le droit commun pour que les personnes vivant avec un handicap ne soient plus dépendantes d'un dispositif spécifique, le comité inter-régional poursuivra, en 2025, les actions engagées dans les différentes thématiques mentionnées.

Il poursuivra l'accompagnement des régions en voie de déploiement du dispositif Handigynéco et rayonnera au niveau national pour défendre les droits des personnes vivant avec un handicap.

Congrès de la SOFCODH 2025, Caen



En 2025, c'est à Caen, dans les locaux du MoHo, qu'aura lieu le congrès de la SOFCODH (Société Française des Consultations Dédiées Handicap). Le programme est en cours d'élaboration. Cependant, la grande thématique abordée cette année sera autour des bilans somatiques.

L'organisation du congrès est gérée par la Fondation Hospitalière de la Miséricorde, et Handiconsult Gynéco en particulier, avec le binôme formé par le Dr Bourdeleix et Manon Avice. Le RSVA est également investi dans son organisation.

I.5 CHARTE ROMAIN JACOB

CALVADOS

Plusieurs temps de réunion dans le Calvados :

- Réunion en présence de Pascal JACOB et annonce de la mise en place de comités départementaux de suivi de la charte. Nomination de Nicole CABROL, Directrice de la CPAM du Calvados et Pamela LE MAGNEN, Directrice du RSVA, en tant que co-référentes.
- Audition de plusieurs partenaires.
- Objectif 2025 : mise en place du COPIL et nouvelle signature de la charte avec les acteurs volontaires.

ORNE

La Charte Romain Jacob a été signée fin 2022 sous l'impulsion de la CPAM de l'Orne.

En 2024, il y a eu peu d'activité des acteurs dans l'animation de la charte sur le territoire. Néanmoins, quelques actions ponctuelles ont été menées dont les actions de formation au sein du Centre Hospitalier Marguerite de Lorraine à Mortagne-au-Perche.

SEINE MARITIME

La Charte Romain Jacob a été à nouveau signée en octobre au Havre par le GHH Monod.

I.6 LES PARTENARIATS

3.6.1. COACTIS SANTE

En relation depuis plusieurs années, autant sur les outils Santé BD que Handiconnect, le RSVA a cette année, formalisé une convention de partenariat pour développer la collaboration entre les deux entités.

Elle porte sur l'autorisation d'utilisation des supports travaillés par CoActis d'un côté, la promotion et mise à disposition de ces derniers dans le cadre des formations, des forums auxquels participent le RSVA, avec en échange, le respect des conditions générales d'utilisation et l'apport de compétences dans la rédaction de futurs documents.

3.6.2. SOSS – SANTE ORALE ET SOINS SPECIFIQUES

Membre du Conseil d'Administration depuis 6 ans, le RSVA, avec le dispositif Handident Normandie, participe activement aux actions de l'association à visée nationale.

En 2024, le RSVA a signé la charte d'engagement « Handident » pour une reconnaissance des actions portées par les acteurs, depuis la formation jusqu'à la mise en place des soins ou leur accompagnement. L'équipe était à nouveau présente au colloque organisé en octobre dernier à Reims.

3.6.3. UGECAM BOURGOGNE-FRANCHE COMTE

De nombreux échanges ont eu lieu en 2024 entre le RSVA et l'UGECAM Bourgogne-Franche Comté. Il apparaît que nous avons de nombreux sujets communs, en réflexion ou en cours de déploiement. La formalisation d'une convention de partenariat a débuté au cours de l'année pour valoriser les travaux des acteurs.

La convention porte sur les thématiques suivantes :

- La sensibilisation des étudiants en santé au handicap,
- L'habituation / familiarisation aux soins,
- Handident / santé orale,
- Dépistages organisés des cancers.

L'objectif principal est l'interconnaissance des actions et des supports créés.

Plusieurs indicateurs ont aussi été définis afin d'évaluer l'évolution de la collaboration.

3.6.4. INFOSENS

Le travail avec Infosens a été initié par la mise en relation de CoActis. Il a abouti en 2024 à la signature d'une convention de partenariat engageant les parties à communiquer toute information en lien avec les activités des protagonistes tant que celles-ci sont en adéquation avec leurs missions.

Un accent particulier est mis sur la valorisation de la cartographie du RSVA pour les solutions adaptées aux personnes sourdes ou malentendantes.

I.7 LA FILIERE AVC NORMANDIE¹



FILIÈRE AVC NORMANDIE



Christian MARIE
Médecin coordinateur

I.7.1 EQUIPE DE COORDINATION ET MISSIONS

L'équipe de coordination est pluriprofessionnelle, composée de coordinateurs médicaux et d'une coordinatrice administrative de la filière AVC Normandie (<https://www.avc-normandie.fr/filiere-regionale/equipe/equipe-de-coordination-avc-normandie%2C1487%2C1145.html>).

Le Dr Christian Marie est salarié du RSVA.

Selon la dernière lettre de missions, en date du 9 mai 2017, les missions de l'équipe d'animation de la filière régionale AVC avaient été définies comme suit :

1. Améliorer la structuration de la filière AVC UNV/Neurologie-Neurochirurgie/SSR Spécialisé Affections Système Nerveux/ secteur médico-social en identifiant et impliquant les structures spécialisées,
2. Animer, coordonner, suivre le déploiement du dispositif télé-AVC,
3. Structurer et coordonner l'intégration de la thrombectomie,
4. Assurer le déploiement et le suivi du programme d'ETP post-AVC,
5. Assurer la mise en œuvre et le suivi de tous autres travaux qui s'imposeraient dans le cadre de la prise en charge de l'AVC et découlant de dispositions légales et réglementaires, de recommandations nationales,
6. Poursuivre le plan de communication relatif au dispositif régional AVC.

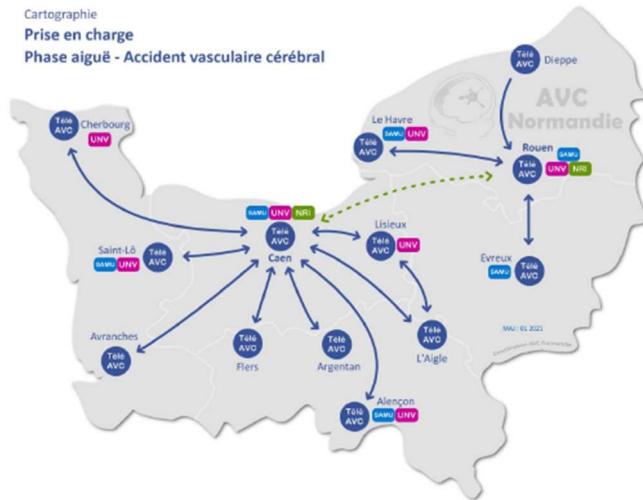
Une attention particulière sera accordée aux points suivants :

- Développement de l'information de l'appel au 15 aux usagers et aux professionnels,
- Accessibilité à la thrombolyse et à la thrombectomie dans les délais nécessaires en travaillant sur les points de rupture de parcours,
- Développement des consultations pluriprofessionnelles post-AVC.

¹ Informations issues du document « Bilan et perspectives au 21 novembre 2024 - Document d'évaluation n°5 depuis la réunification de la Normandie ».

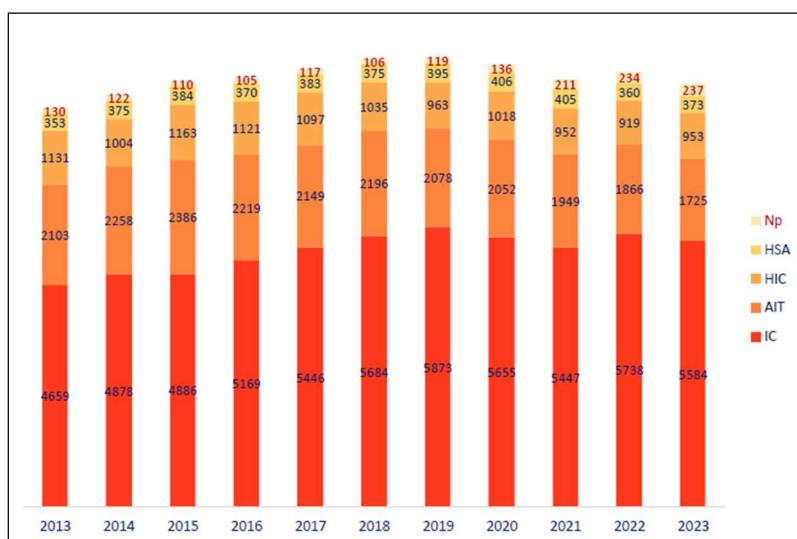
1.7.2 REALISATIONS 2022 – 2024

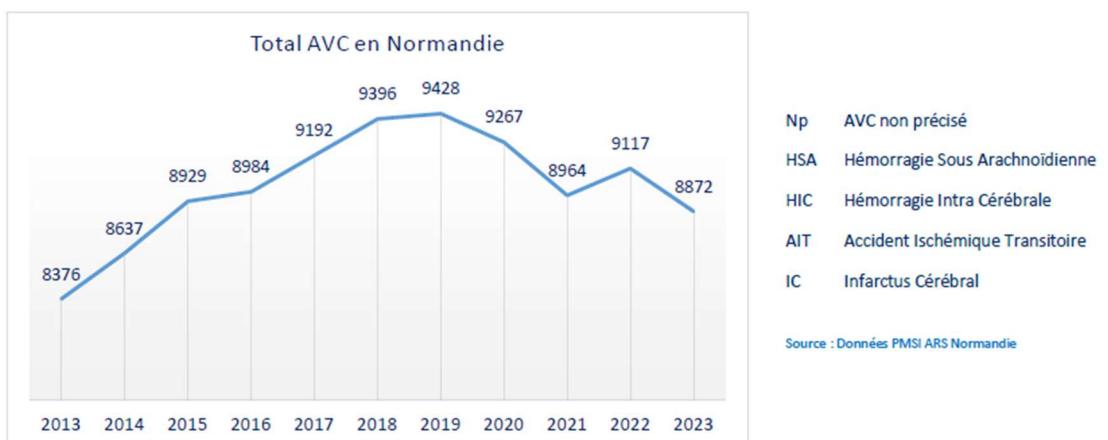
DISPOSITIF TELE-AVC



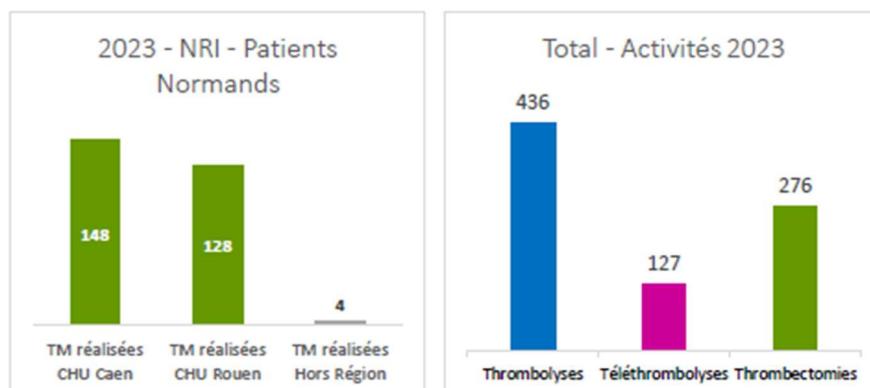
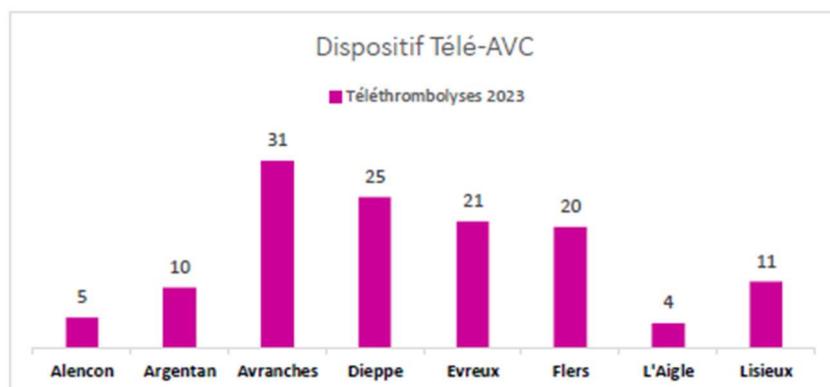
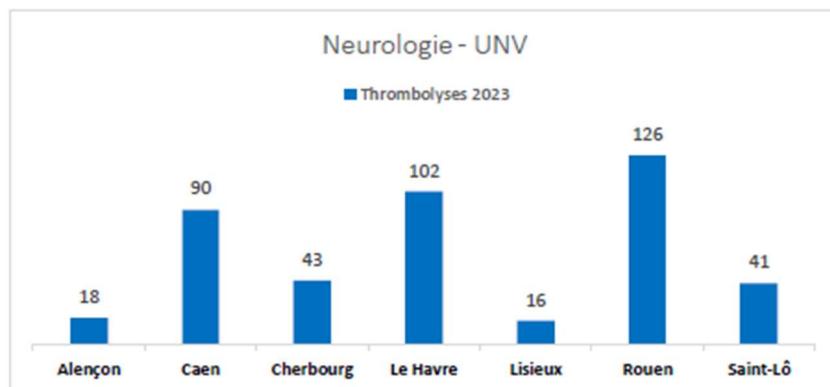
ACTIVITES – PHASES AIGÜES

Évolution du nombre d'AVC 2013-2023





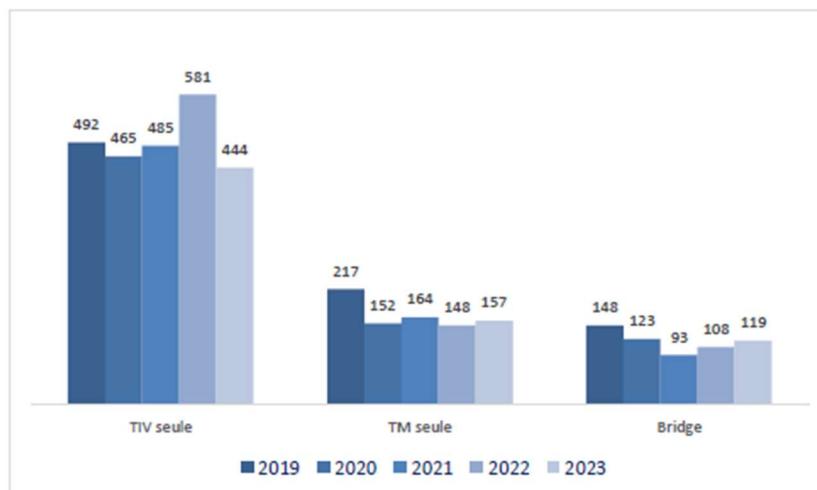
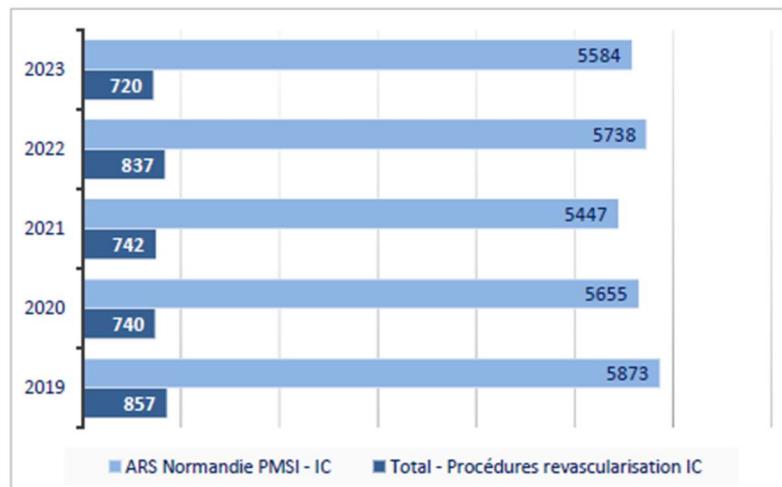
Activités Thrombolyses, téléthrombolyses, thrombectomies 2023



Évolution - Procédures revascularisation IC 2019 - 2023

Procédure revascularisation - Infarctus Cérébral

- TIV Thrombolyse seule
- TM Thrombectomie seule
- Bridge Thrombectomie couplée à une thrombolyse

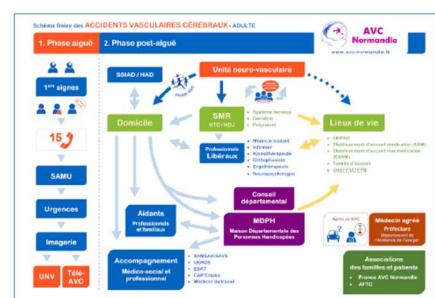


1.7.3 COMMUNICATION ET EVENEMENTS

En 2013 et au lancement de l'équipe de coordination un schéma de la filière AVC adulte a été créé afin d'illustrer en transversalité cette filière.

Depuis, ce schéma s'est enrichi des évolutions progressives du maillage régional AVC Normandie :

- Le dispositif télé-AVC,
- Les consultations d'évaluation pluri-professionnelle post-AVC,
- La conduite automobile après une lésion cérébrale acquise,
- Le Prado AVC.

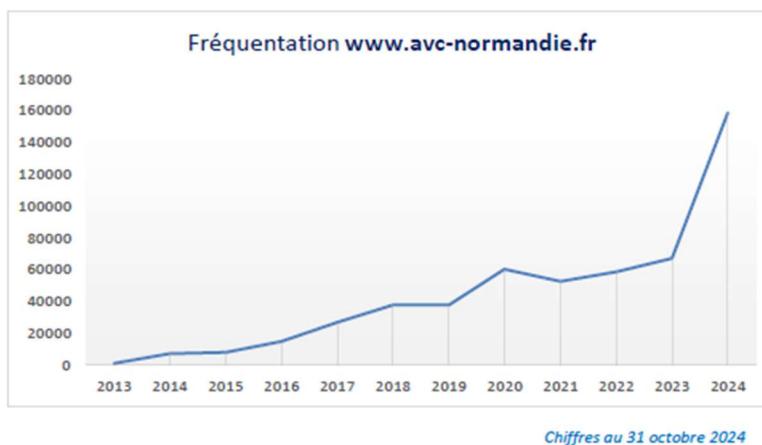


Ce schéma est actualisé au gré des évolutions : les établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) deviennent des établissements de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) - Décret n° 2022-24 du 11 janvier 2022.

La Filière AVC est également dotée d'un site internet depuis 2013 : www.avc-normandie.fr.

Objectifs du site web régional :

- Apporter une vision transversale de la filière AVC au grand public et aux professionnels de santé ;
- Informer avec un langage commun ;
- Capitaliser l'ensemble des informations : actualités, évènements, productions (PPT, plaquettes, d'informations, ...) ... de la prévention à l'accompagnement du handicap ;
- Faciliter l'accès aux ressources régionales et nationales.



Le site web régional dédié à l'accident vasculaire cérébral évolue en cohérence avec l'ensemble des actions, des réalisations et des informations de la filière AVC Normandie.

En réponse aux besoins du grand public et des professionnels, le site www.avc-normandie.fr connaît une forte fréquentation en 2024. Désormais, le site AVC Normandie est ancré comme un outil nécessaire à l'information de cette filière de soins spécifique.

JOURNÉE MONDIALE AVC 2024

À partir de 2013 et à l'occasion de chaque journée mondiale de l'Accident Vasculaire Cérébral soit le 29 octobre, l'équipe de coordination AVC Normandie propose aux acteurs de la filière régionale AVC d'organiser, en collaboration avec leur établissement, des actions de sensibilisation pour informer sur l'AVC

En 2024, un rappel de l'appel au 15 sur les réseaux sociaux a été indiqué en y associant l'annonce du livret à feuilleter « Parcours de soins & d'accompagnement après une lésion cérébrale acquise ».



Ce livret est à l'initiative du Dr Corinne JOKIC pour deux actions de l'année 2024. En effet, après une lésion cérébrale acquise et en fonction de l'état de santé du patient au cours de l'hospitalisation initiale (phase aiguë de l'accident), il est important de rendre visible, par un support de communication, les ressources du système de santé de la filière des personnes cérébro-lésées.

- La première version du livret est élaborée puis imprimée pour un évènement en présentiel avec stands des partenaires des secteurs sanitaire et médico-social.

Avril 2024 – Forum des associations et dispositifs en faveur des personnes cérébro-lésées au CH Aunay-Bayeux, site hospitalier Aunay-sur-Odon.

Le forum des associations et dispositifs en faveur des personnes cérébro-lésées est à l'initiative du Dr Corinne JOKIC, médecin MPR et responsable du pôle SSR à cette période. Depuis 2007, cette manifestation est portée par le site hospitalier d'Aunay-sur-Odon et se déroule tous les deux ans. Ce forum propose entre 25 et 30 stands partenaires et rassemble en moyenne 290 personnes des secteurs sanitaire et médico-social.

L'objectif du forum est de réunir et favoriser les échanges entre les différents intervenants : professionnels de santé, patients, familles, aidants et associations œuvrant pour la prévention, le suivi thérapeutique, la réinsertion sociale et professionnelle des personnes victimes de blessures cérébrales acquises.

Au total, le forum 2024 a rassemblé 329 personnes de la filière des personnes cérébro-lésées.

Exposants extérieurs	CHAB	Patients CHAB	Accueil
28 stands	8 Stands	–	–
81 professionnels	100 professionnels* * Du stagiaire au Directeur	61 patients Pôle SMR	87 visiteurs
71% de retour de questionnaire	–	–	87 % de retour de questionnaire
100 % très satisfait / satisfait	–	–	97 % très satisfait / satisfait

- La deuxième version du livret est adaptée pour une publication régionale et numérique afin de présenter et rendre accessible, à tous, l'ensemble des ressources du système de santé avec les liens pour faciliter l'information.

Octobre 2024 – À l'occasion de la journée mondiale des accidents vasculaires cérébraux, le site www.avc-normandie.fr s'enrichit d'une nouvelle page dédiée au parcours de soins et d'accompagnement - <https://www.avc-normandie.fr/filiere-regionale/parcours-de-soins/parcours-de-soins-et-d-accompagnement%2C6480%2C14020.html>

GROUPES DE PAROLES

Les personnes cérébro-lésées et leurs aidants ont besoin de soutien et d'écoute. Les groupes de paroles sont assurément des espaces privilégiés où la rencontre avec des personnes vivant une situation similaire permet de sortir de l'isolement et de s'enrichir de l'expérience des autres (<https://www.avc-normandie.fr/espace-grand-public/association-aftc-14/association-familles-traumatises-craniens-et-cerebro-leses%2C2398%2C2752.html>).

Les groupes de parole ont vu le jour en 2021 sur sollicitation de l'AFTC 14 auprès du Dr Corinne JOKIC.

Les groupes de paroles sont animés par des psychologues de la filière AVC :

- Centre Hospitalier Aunay-Bayeux,
 - IMPR Hérouville Saint Clair,
 - L'association Ladapt, site Ifs (14).



1.7.4 PERSPECTIVES

Poursuite des actions en cours :

- Améliorer la structuration de la filière AVC normande dans sa globalité (Sanitaire phase aiguë et post- aiguë, médico-social, libéraux) :
 - Poursuivre les réunions de « terrain » (RNVHN, RMM, Consultations PP post-AVC, Staffs filière cérébro-lésés, groupes de travail) ;
 - Aider à l'identification et impliquer les structures médico-sociales spécifiques ;
 - Rencontres régulières entre les 5 coordinateurs de filière normands.
 - Animer, coordonner et suivre les activités de la phase aiguë : dispositif télé-AVC, thrombolyse, thrombectomies, transports inter-hospitaliers ;
 - Améliorer l'organisation de la filière thrombectomie ;
 - Contribuer au suivi des consultations pluri-professionnelles post-AVC :
 - Participer au déploiement de l'éducation thérapeutique post-AVC en partenariat avec Planeth Patient ;
 - Poursuivre le plan de communication relatif au dispositif régional AVC ;
 - Poursuite des groupes de travail engagés ou à venir :
 - Livret Mocktails - Ressources en addictologie,
 - Parcours AVC Enfant,
 - Sexologie et AVC,
 - Etc.

Assurer le suivi des travaux :

- Participer à la réunion nationale des animateurs de filière AVC,
 - Échanger avec les référents AVC de l'ARS Normandie.

Malgré ces objectifs, l'équipe de la filière AVC Normandie est à reconstruire. Octobre 2024 marque le début d'une période charnière concernant les coordinateurs médicaux :

- Calvados, Manche, Orne
 - Phase aiguë - Le Dr Christian MARIE, médecin généraliste, a quitté ses fonctions de coordinateur médical phase aiguë le 31 octobre 2024 ;

- Phase post-aiguë - Le Dr Corinne JOKIC, médecin MPR, part au printemps 2025.
- Eure, Seine-Maritime
 - Phase aiguë - Le Dr Evelyne GUEGAN-MASSARDIER, neurologue, part à l'été 2025.

En octobre 2024, le Pr Emmanuel TOUZÉ est appelé à rejoindre le Ministère de la Santé.

GLOSSAIRE

AAJD : Association pour l'Aide aux Adultes et aux Jeunes en Difficultés

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

ADPP : Analyse De Pratiques Professionnelles

AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

ALD : Affection Longue Durée

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

AMP : Aide Médico-Psychologique

ANPEA : Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles

ARCMSA : Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole

CAA : Communication Alternative Améliorée

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAFS : Centre d'Accueil Familial Spécialisé

CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCP : Consultation de Contraception et de Prévention

CDSA : Comité Départemental du Sport Adapté

CFA : Centre de Formation des Apprentis

CID : Centre International de Deauville

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

CLS : Contrat Local de Santé

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CMJE : Conseil Municipal des Jeunes Enfants

CMP : Centre Médico-Psychologique

CMS : Centre Médico-Social

CNR : Crédits Non Reconductibles

CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

COMEX : COMission EXécutive

COTECH : COmité TECHnique

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CRA : Centre Ressources Autisme

CRCDC : Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers

CSE : Comité Social et Économique

DAC : Dispositif d'Appui et de Coordination
DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif
DAPA : Dispositif d'Appui à la Politique Addiction
DARe : Dispositif d'Accompagnement et de Ressources
DIA : Document Individuel d'Admission
DISFA : Dispositif de Soutien et de Formation de l'Avranchin
DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique
DIU : Diplôme IntraUniversitaire
DME : Dispositif Médico-Éducatif
DUA : Dossier Unique d'Admission
EAJE : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EMAS : Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
EMS : Établissement Médico-Social
EN : Éducation Nationale
EPS : Examens Prévention en Santé
ERHR : Équipe Relais Handicaps Rares
ESA : Équipes Spécialisées Alzheimer
ESAT : Établissement ou Service d'Aide par le Travail
ESMS : Établissement ou service médico-social
ESSMS : Établissement ou service social ou médico-social
ETP : Établissement de Travail Protégé
FALC : Facile à Lire et À Comprendre
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FH : Foyer d'Hébergement
GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
GHT : Groupement Hospitalier Territorial
GIP : Groupement d'Intérêt Public
GNCRA : Groupement National des Centres Ressources Autisme
GOS : Groupe Opérationnel de Synthèse
IEM : Institut d'Education Motrice
IME : Institut Médico-Éducatif
IMPro : Institut Médico Professionnel
ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
MDA : Maison Départementale de l'Autonomie
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
PCH : Prestation de Compensation du Handicap

PCPE : Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées
PEP : association des Pupilles de l'Enseignement Public
PESL : Projet Éducatif Social Local
PFR : PlateForme de Répit
PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement
PPS : Prévention Promotion Santé
PRH : Pôle Ressources Handicap
PSH : Personne en Situation de Handicap
PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale
RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous
RHBD : Référent en Hygiène Bucco-Dentaire
RHF : Ressource Handicap Formation
S3AIS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et de l'Intégration Scolaire
SAAAS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation
SAD : Service d'Aide à Domicile
SAJH : Structure d'Accueil de Jour d'Hébergement
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SASLA : Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
SIADV : Service Intergénérationnel d'Appui aux adultes Déficients Visuels
SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIRH : Système d'Information pour les Ressources Humaines
SLA : Sclérose Latérale Amyotrophique
SOFCODH : SOciété Française des COnsultations Dédiées Handicap
SOSS : Santé Orale et Soins Spécifiques
TCCL : Traumatisés Crâniens / CérébroLésés
TDAH : Trouble De l'Attention avec ou sans Hyperactivité
TND : Troubles du NeuroDéveloppement
TOP : Trouble Oppositionnel avec Provocation
TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme
TSLA : Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages
UC-IRSA : Union de Caisse - Institut inter-Régional pour la SAnté
UEEA : Unité d'Enseignement en École ordinaire pour Autistes
UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
UFCV : Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs
USLD : Unités de Soins Longue Durée
VIAS : Vie Intime Affective et Sexuelle



Réseau de Services pour une Vie Autonome

7 bis avenue du Président Coty
14000 CAEN

info@rsva.fr – 02 31 53 97 94

www.rsva.fr

Avril 2025